DEMANDE DE REMPLACEMENT DES CARTES D'INVALIDITÉ, DE PRIORITÉ OU DE STATIONNEMENT PAR UNE CARTE MOBILITÉ INCLUSION (CMI)

Ce document dûment complété et accompagné des pièces justificatives est à retourner à l'adresse suivante :
MDPH 62
Parc d'Activités des Bonnettes - 9, rue Willy Brandt – BP90266
62005 ARRAS CEDEX

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR : ☐ Madame ☐ Monsieur

Nom de naissance (ou nom de famille) : _____

Nom d'usage : _____

Prénom(s) : _____

Représentant légal : _____

Date de naissance : _____

N° de dossier MDPH : _____

Adresse : N° : _____ Rue : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Adresse électronique : _____@_____

Téléphone : _____

Je souhaite le remplacement de la carte :

- ☐ la carte de stationnement
- ☐ la carte de priorité
- ☐ la carte d'invalidité

Pièces à joindre obligatoirement à la présente demande remplie, datée et signée :

- ☒ La copie de l'ancienne carte de priorité, invalidité ou de stationnement
- ☒ La notification d'accord du droit, si toujours en votre possession
- ☒ La photocopie de votre pièce d'identité
- ☒ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- ☒ **Il ne faut en aucun cas nous envoyer de photo, L'Imprimerie Nationale vous la réclamera directement par courrier postal**

Ce formulaire n'est pas destiné pour les demandes de duplicata de carte en cas de perte, de vol ou de dégradation. Dans ce cas, veuillez effectuer votre demande sur le portail **www.carte-mobilite-inclusion.fr**. A noter que ce duplicata vous sera facturé 10€ par l'Imprimerie Nationale.

Le signataire certifie sur l'honneur que les informations fournies sont exactes[1].
Fait à (ville) _____, le ___/___/20___ **Signature (***du demandeur ou son représentant légal***) :**

[1] La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement, quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (art. L377-1 du Code de la Sécurité Sociale, arts. 313-1, 313-3, 433-19, 441-1 et 441-7 du Code pénal).
La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données que nous enregistrons à partir de vos réponses.